CARACTERISATION AGRONOMIQUE DES PLANTATIONS CACAOYERES AU SEIN DE LA FORET CLASSEE DU HAUT-SASSANDRA (CENTRE-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)

TIMITÉ Nakouana., KPANGUI K. Bruno & BARIMA Yao S. Sabas,
Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, UFR Environnement, BP 150 Daloa, Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

La forêt classée du Haut-Sassandra (FCHS), située au centre Ouest de la Côte d'Ivoire (Fig 1), a été infiltrée durant les périodes de crises de 2002 à 2011 par des populations venues d'ailleurs. Cette forêt qui était parmi les mieux protégées de la Côte d'Ivoire a perdu près de 70% de son couvert forestier au détriment de la cacaoculture.

Objectif : Décrire les caractéristiques des populations et des plantations cacaoyères installées au sein de la FCHS

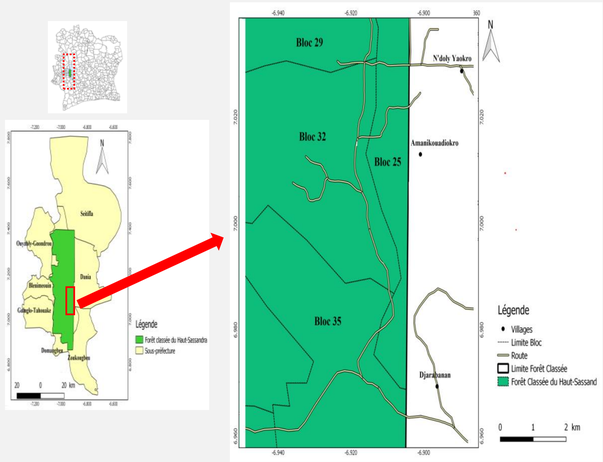

Fig 1 : Localisation de la forêt classée du Haut-Sassandra

MÉTHODOLOGIE

- ✓ Enquête individuelle par questionnaire réalisée auprès de 82 personnes ayant leurs plantations au sein de la forêt classée du Haut-Sassandra suivi des observations directes in situ
- ✓ Inventaire des espèces associées aux cacaoyers

Fig 2 : Méthodologie de récolte de données auprès des infiltrés

RÉSULTATS

✓ **Origine et localité de provenance des infiltrés**

- Présence notable de ressortissants burkinabès
- Populations provenant massivement des localités proches de la FCHS

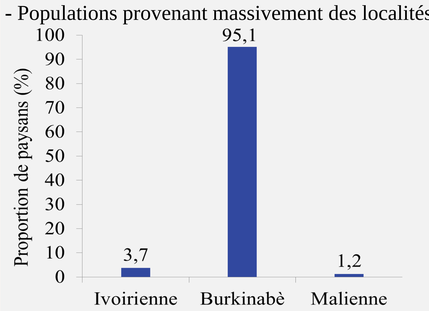

Variables	Classes	Proportion (%)
Localités	Djarabana	45,12
	Belleville	34,15
	Cpt FCHS	12,19
	N'Doliyaokro	3,66
	Amidou carrefour	1,22
	Monokozoï	3,66

Fig 3 : Répartition des infiltrés selon leur nationalité et la localité de résidence

Paysans burkinabès résidant au sein de la FCHS

Paysans burkinabès transportant le cacao dans la FCHS

✓ **Âge des plantations cacaoyères**

- Dominance des plantations jeunes. La plupart des plantations cacaoyères ont un âge compris entre 5 et 7 ans suivi des plantations cacaoyères de 2 à 5 ans.

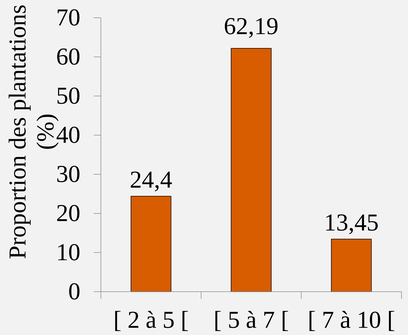

Fig 4 : Répartition des plantations cacaoyères en classe d'âge

Aperçu d'une jeune plantation

✓ **Systèmes de culture dans les plantations**

- Trois systèmes de cultures sont adoptés par les infiltrés
- Dominance de l'association culturale

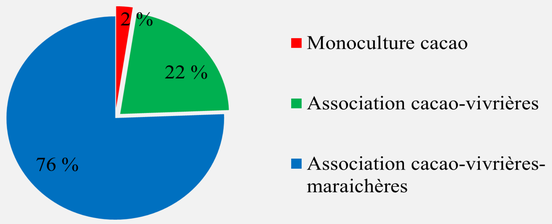

Fig 5 : Systèmes de cultures pratiqués par les infiltrés

✓ **Modes de planting des fèves**

- Trois modes de plantation sont utilisés pour la mise en place des plantations de cacaoyers
- Dominance du semis direct sous les arbres avec 58 % des plantations

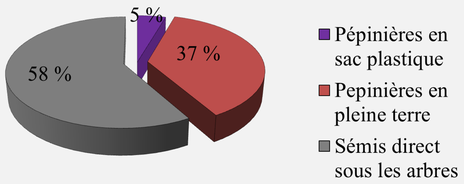

Fig 6 : Répartition des plantations de cacaoyers selon le mode de semis

✓ **Profil des plantations cacaoyères dans la FCHS**

Les différentes ordinations couplées à la classification ascendante hiérarchique des personnes enquêtées a permis de discriminer trois classes de plantations dans la zone d'étude :

- le premier groupe (G1) rassemble les plantations dont l'âge est inférieur à 5 ans (65%) dominées par les monocultures de rente et l'association rente-maraichère (100%). La production annuelle de ces plantations est très faible (<200 kg/an) ;
- le deuxième groupe (G2), les plantations cacaoyères de ce groupe (84,3 %) ont un âge variant de 5 à 7 ans. Dans ce groupe les plantations ont une production supérieure à 200 kg/an (54,7%). L'association rente-vivrière-maraichère est le système cultural le plus utilisé ;
- le groupe 3 (G3), se caractérise par les plantations les plus âgées de la zone (90 %) avec un âge variant de 7 ans et plus. Ces plantations sont les plus productrices (90 %) Elles ont une production supérieure à (400 kg/an). L'on observe de même l'association culturale cacao-vivrier-maraichère,

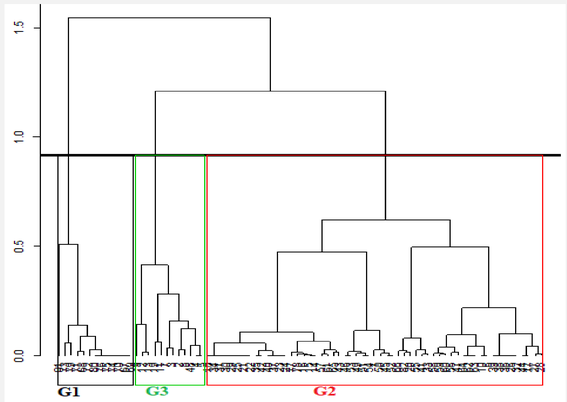

Fig 7 : Dendrogramme de répartition des groupes de plantation dans la FCHS

✓ **Espèces conservées**

Très peu d'espèces sont conservées dans les plantations cacaoyères. Au total, 87 espèces végétales ont été récoltées dans les plantations reparties en 71 genres et 31 familles.

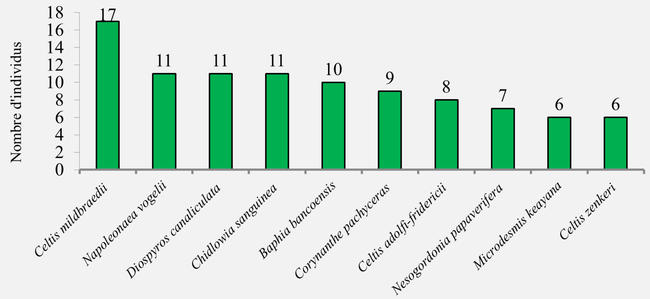

Fig 8 : Espèces prépondérantes laissées dans les plantations cacaoyères

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

- ✓ Infiltration massive de la forêt classée par les paysans Burkinabès
- ✓ Poursuite des installations des plantations après la période de crise en Côte d'Ivoire de 2002-2011
- ✓ Non maitrise des techniques culturales adéquates de mise en place d'une plantation cacaoyère
- ✓ Interdiction de nouvelles installations de plantations cacaoyères
- ✓ Sensibilisation des populations sur l'importance de la conservation de la biodiversité dans les domaines protégés